



Department of Economic and Social Affairs (DESA)
Statistics Division (UNSD)

Two United Nations Plaza, DC2-1542 New York, NY 10017; Telephone: (212) 963-5980; Fax: (917) 367-5106; E-mail: jansen1@un.org

REFERENCE: Stat 242/2(5)

2 February 2012

Monsieur Directeur Général,

Re : Demande des données annuelles 2011 et mensuelles 2012 de commerce

La Division de statistique des Nations Unies (UNSD) entretient une base des données de statistiques du commerce extérieur sous mandat de la Commission de statistique des Nations Unies (UNSC). Cette base de données (nommé UN Comtrade) contient des statistiques annuelles par pays déclarant, par produit et par pays partenaire, pour la plupart des pays du monde. Ces données sont utilisées régulièrement par les états membres de l'ONU, par plusieurs organisations de l'ONU et par d'autres organismes internationaux pour mener des analyses économiques et politiques, y compris l'identification des facilités d'accès au marché.

UN Comtrade est disponible sur l'Internet (<http://comtrade.un.org/db>). L'accès aux fonctionnalités de base de UN Comtrade est gratuit. Les bureaux des fournisseurs des statistiques du commerce extérieur peuvent accéder avec toutes fonctionnalités supplémentaires sans frais.¹ Les éditions de *l'Annuaire Statistique du Commerce International* qui sont basées sur les données d'UN Comtrade, sont également envoyées gratuitement aux instituts nationaux de la statistique et à d'autres bureaux nationaux produisant des données de commerce extérieur.

Les utilisateurs des données du commerce extérieur ont demandé à l'UNSD de mettre à jour UN Comtrade le plus vite possible et d'élargir son champ de couverture. Dans ce contexte nous vous prions de nous envoyer les données annuelles 2011 et mensuelles 2012 ventilées par produits et pays partenaires dès qu'elles sont disponibles.² Les données doivent être au niveau le plus détaillé de la marchandise nationale et les classifications des pays partenaires compilé à la suite des recommandations de l'UNSC à la plus grande mesure du possible. Les recommandations de l'UNSC sont publiées dans *Statistiques du commerce international de marchandise : Concepts et définitions 2010 (SCIM 2010)*.³ Vous trouverez plus d'informations concernant les détails de notre demande dans les annexes 2 et 3 de cette lettre.

Nous aimerions recevoir les données provisoires pour l'année 2011 et pour tous les mois de 2012 dès qu'elles sont disponibles, ainsi que leurs révisions et les données finales quand ils seront disponibles. Nous préférons recevoir les données soit par courrier électronique (veuillez envoyer à comtrade@un.org), soit par FTP (veuillez contacter comtrade@un.org pour plus d'informations), soit sur CD. Vous pourriez utiliser les services du PNUD dans votre pays pour faciliter l'envoi des données.

Mr. xxxxxxxxxxxx
xxxxxxxxxx
xxxxxxxxxx xxxxxxxxxxxx

¹ Veuillez nous contacter pour un nom d'utilisateur et mot de passe. (comtrade@un.org).

² Pour plus de détails sur la collecte des données mensuelles détaillées s'il vous plaît voir l'annexe 1

³ Voir <http://unstats.un.org/unsd/trade/EG-IMTS/EG-IMTS%20web%20announcement.htm>

En outre, veuillez nous envoyer

- (i) un **tableau avec les totaux** officiels des importations (CIF) et exportations (FOB) annuelles de votre pays de 2000 à 2011 et les totaux mensuels pour l'année 2012.
- (ii) **la confirmation des métadonnées suivantes de votre pays** :⁴
 - a. système du commerce : spéciale
 - b. valeur statistique des importations : CIF
 - c. valeur statistique des exportations : FOB
 - d. pays partenaire pour les importations : pays d'origine
 - e. pays partenaire pour les exportations : pays de dernière destination connue
- (iii) la **référence du site Internet et de la publication nationale** qui normalement montre ces totaux ainsi que les métadonnées.

Si votre bureau n'est pas responsable pour la publication des totaux officiels du commerce extérieur de votre pays, veuillez nous indiquer où il faut se renseigner à ce sujet.

Les données reçues seront traitées d'abord au niveau le plus détaillé disponible. Le traitement inclut – si nécessaire et si possible – les transformations suivantes : (a) transformation des codes produits en ceux du Système harmonisé (SH) et de la Classification type pour le commerce international (CTCI) ; (b) transformation des codes pays en ceux de l'ONU ; (c) conversion de la monnaie nationale en dollars EU ; et (d) conversion des quantités déclarées en poids net et en les unités recommandées par l'Organisation Mondiale des Douanes. Le traitement des données peut inclure également certaines adaptations pour atteindre une conformité plus proche des recommandations de l'UNSC. Ensuite, Les données annuelles traitées au niveau à 6 chiffres du SH sont agrégées aux niveaux supérieurs du SH, converties selon la CTCI et ajoutées à la base de données UN Comtrade.⁵ Ces données traitées et ventilées selon les produits/ partenaires fournis sont mises à la disposition de toutes les agences de l'ONU et des autres organisations internationales travaillant dans le domaine des statistiques du commerce extérieur si requis pour des besoins précis, à moins qu'un pays ne s'y objecte.

Votre précieuse collaboration est très appréciée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Ronald Jansen
Chef de la branche des statistiques du commerce
Division de statistique des Nations Unies

⁴ Disponible à l'adresse : <http://comtrade.un.org/db/mr/daExpNotebyRepYear.aspx>.

⁵ Les données mensuelles seront mis à la disposition, pour le moment, dans un format simplifié que dans la classification initiale et seulement y compris le poids net

Annexe 1: Collecte de données mensuelles détaillées

En mai 2010, la Division de statistique a demandé aux pays membres de l'ONU de (i) mettre à la disposition de l'UNSD des statistiques mensuelles et trimestrielles du commerce extérieur pour les trois premiers mois de 2010 et (ii) fournir de telles statistiques sur une base régulière en commençant par les données pour janvier 2011. Un grand nombre de pays a répondu positivement à cette demande et a fourni des données.

Basé sur les données reçues, la Division de statistique a terminé l'élaboration d'un système de traitement et de diffusion (version bêta) des statistiques mensuelles du commerce international de marchandises qui seront accessibles au public pour des tests supplémentaires sous peu.

De nombreux pays fournissent leurs données mensuelles déjà sur une base régulière et d'autres pays sont invités à soumettre leurs données mensuelles sur une base régulière également.

Annexe 2: Modalités de la transmission des données

Demande de données détaillées par produit et partenaire

I. Champs requis du fichier et informations annexes du métafichier accompagnant celui-ci

Nom du champ	Contenu recommandé
Année de référence	Calendrier Grégorien (janvier à décembre) au format YYYY (e.g. 2010, 2011), Annuelle ou mensuelle (e.g., A00, M01, M02)
Période	
Flux du commerce	“Importations”, “réimportations”, “exportations” et “réexportations”
Code produit	Selon le Système harmonisé (SH) au niveau des produits les plus détaillées disponibles (SH à 6 chiffres)
Pays partenaire	Selon nomenclature nationale; le pays d’origine (pour les importations) et le pays de dernière destination connue (pour les exportations)
Valeur	La valeur monétaire (en monnaie nationale ou en dollars américains); CIF pour les importations et FOB pour les exportations
Poids net	La quantité physique (en kilogrammes)
Quantité supplémentaire	La quantité physique (en unités de quantité de référence recommandées par l’OMD)
Unité de quantité supplémentaire	la description des unités de quantité de données utilisées pour quantité supplémentaire (e.g. nombre d’articles)
Nouveaux champs suite à l’adoption de SCIM 2010 (à inclure si déjà disponible)^a	
Deuxième pays partenaire	Selon nomenclature nationale ; pays de consignation pour les importations et pays de consignation (destination) pour les exportations
Deuxième valeur pour les importations	La valeur monétaire (en en monnaie nationale ou en dollars américains); FOB pour les importations
Mode de transport	Les moyens de transport utilisés lorsque les marchandises entrent ou quittent le territoire économique (selon la nomenclature de SCIM 2010, paragraphe 7.2 ou nomenclature nationale)
Code douanier (ou code de transaction applicable)	Code de la procédure douanière appliquée par les douanes aux transactions individuelles; toute procédure appliquée ou code de transaction si les codes de procédures douanières ne sont pas disponibles ou si des codes supplémentaires sont utilisés.

Au cas où il n’est pas possible de suivre ces recommandations, veuillez ajouter cette information ainsi que toute autre métadonnée avec les fichiers envoyés. Précisément :

- (i) **Portée** : En dehors des inclusions et exclusions énumérées dans *Statistiques du commerce international de marchandise: Concepts et définitions 2010^b (SCIM 2010)* incluez ou excluez-vous d’autres biens ? Si vous le faites, pourriez-vous le préciser ?
- (ii) **Système du commerce** : Le système du commerce général est recommandé pour enregistrer les données. Si vous utilisez le système spécial, pourriez-vous nous préciser quels flux du commerce sont exclus.
- (iii) **Classification par produit** : Veuillez nous envoyer les descriptions du SH utilisé pour rapporter les données (e.g. “SH2007” ou “HS2012”). Veuillez fournir également des descriptions de codes, qui ne sont pas basées sur le système harmonisé.
- (iv) **Evaluation** : Si l’évaluation est autre que CIF (importations) et FOB (exportations et importations), veuillez la préciser.
- (v) **Mesure des quantités** : L’utilisation des unités de quantité de référence d’OMD est recommandée. Si vos unités sont différentes, veuillez les préciser et ajouter un champ dans chaque observation avec l’indication de l’unité de quantité et veuillez fournir des facteurs de conversion pour les unités de quantité standard recommandées par l’OMD .
- (vi) **Pays partenaire** : Le pays d’origine (pour les importations) et le pays de dernière destination connue (pour les exportations) sont recommandés. En outre, nous recommandons aux pays de fournir le pays de consignation pour les importations et les exportations comme deuxième pays partenaire. Si

vous utilisez d'autres définitions, veuillez les préciser. Veuillez décrire le nom de la nomenclature internationale des codes de pays et région (e.g. "3-alpha-ISO") utilisé ou de fournir la liste complète de la nomenclature nationale utilisée.

- (vii) **Mode de transport** : Nous recommandons aux pays de clairement préciser la définition et le contenu des catégories utilisées.
- (viii) **Code douanier** : Les pays devraient prévoir dans leurs métadonnées la nomenclature et la description des codes de procédure appliquée par les douanes ainsi que la nomenclature et la description de tout code de procédure ou de transaction.
- (ix) **Confidentialité** : Si des données sont occultées pour des raisons de confidentialité, veuillez nous fournir d'information supplémentaire sur les codes spéciaux (produit et partenaire) qui sont utilisé pour ce but. Il est recommandé de regrouper les informations jugées confidentielles pour les divulguer au niveau d'agrégation par produit immédiatement supérieur, qui préserve la confidentialité.
- (x) **Unité monétaire**: Description de l'unité monétaire (e.g. "la monnaie nationale", "dollars américains", soit le code correspondant de devise ISO 4217).

II. Métadonnées requises

Toutes les transmissions de données doivent être accompagnées par les métadonnées suivantes :

- (i) Les totaux officiels des importations et exportations pour chaque période où les données sont fournies ;
- (ii) Noms de champs suffisamment clairs dans le fichier de données ;
- (iii) Pour chaque code de partenaire, code du flux du commerce, et abréviation utilisée, une description complète de sa signification ;
- (iv) Indication suffisante des unités de quantité et de poids (en particulier si le poids n'est pas fourni en kilogrammes nets), monnaies et facteurs de conversion utilisés;
- (v) Type de format de fichier choisi, ainsi que le nombre total de dossiers inclus dans l'ensemble des données.

III. Structures de données et formats de fichiers attendus

Nos formats de fichiers préférés sont les fichiers de base, tels que les fichiers CSV ou les fichiers des bases de données, tels que MS Access, dBase, ou Stata. Nous préférons les entrées de commerces complètes (voir la première partie ci-dessus) et nous vous invitons à éviter de les séparer sous différentes lignes. Veuillez éviter d'envoyer des données dispersées dans de nombreux fichier ou sous-fichiers, ou bien dans des documents Word ou PDF.

Nous encourageons les pays à nous contacter (comtrade@un.org) au sujet de la structure, du format, et du mode de transmission des données mensuelles afin que les modalités de transmission pérennes puissent être établies.

^a L'UNSC a approuvé les nouvelles recommandations en 2010 (*Documents officiels du Conseil économique et social 2010, Supplément numéro 4* (E/2010/24), chapitre I, section B, décision 41/103).

^b Une copie électronique de cette publication (pré-montage) est disponible en Anglais:
<http://unstats.un.org/unsd/trade/EG-IMTS/EG-IMTS%20web%20announcement.htm>.

Annexe 3: Changements dans la nomenclature des pays

Veillez voir ci-dessous les changements concernant les codes des pays partenaires.

1) **Les Antilles néerlandaises** : Les Antilles néerlandaises ont changées de statut. Le transfert des compétences souveraines vers Curaçao et Saint-Martin était officialisé le 10 octobre 2010. Les îles de Bonaire, Saba et Saint-Eustache étaient réunies aux Pays-Bas en tant que municipalités à statut particulier. Selon la nouvelle structure politique, Curaçao et la partie néerlandaise de l'île de Saint-Martin sont devenus des pays autonome au sein du Royaume des Pays-Bas, de rejoindre Aruba, qui a gagné le statut en 1986 (<http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49chang.htm>)

En ce qui concerne le traitement en Comtrade, le code 530 (Antilles néerlandaises) est utilisé pour les données jusqu'à l'année 2010. À partir des données en référence de l'année 2011, les codes suivants seront utilisés à sa place:

531 - Curaçao
534 - Sint Maarten (la partie néerlandaise)
535 - Bonaire, Saint Eustatius and Saba

2) **Soudan** : Le Soudan du Sud (nommé Sud-Soudan) a fait sécession le 9 juillet 2011, se séparant de la République du Soudan, qui l'a aussitôt reconnu. Sud-Soudan est devenu membre de l'Organisation des Nations Unies le 14 Juillet 2011 (<http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49alpha.htm>).

En ce qui concerne le traitement en Comtrade, de traitement, le code 736 (Soudan) utilisé pour les données jusqu'à l'année 2011. À partir des données en référence de l'année 2012, les codes suivants seront utilisés à sa place:

728 - Sud-Soudan
729 – Soudan

Les pays sont invités à intégrer ces changements dans leurs enregistrements.